

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission pour le choix de lectures, rapport.* — VAUD : *Assemblée générale.* — *Promotion.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Avis.* — *Assemblée de la C. I. A.* — U. I. P. G. — DAMES : *Avis.* — *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Fonds scolaire.* — *Nécrologie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : M. BESSON : *L'Ecole pour l'Ecolier (suite).* — Ls HÄMMERLI : *La rythmique à l'école primaire.* — COMMUNIQUÉS. — TEXTES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

Rapport sur l'exercice 1937.

L'horizon économique ne s'étant guère rasséréné et les subventions qui nous aident à vivre demeurant chancelantes, la Commission pour le choix de lectures a vécu une année d'angoisse, se demandant sans cesse :

« De quoi demain sera-t-il fait ? »

Nous avons eu la joie cependant de recevoir les subventions suivantes :

1. Du Département fédéral de l'Intérieur	Fr. 300.—
2. Du Département bernois de l'Instruction publique	» 100.—
3. Du Département vaudois de l'Instruction publique	» 150.—
4. Enfin, la S.P.R. prenant en pitié nos soucis a porté, pour 1937, son versement à	» 325.—
Nous avions un solde en caisse 1936 de	» 106.32
Ajoutons-y les intérêts du c/c 1937	» 1.05
Nous avons pu disposer ainsi d'un capital de	Fr. 982.37
Nos dépenses se sont élevées, en 1937 à	» 838.95

Nous laissant un solde actif à nouveau de. Fr. 143.42

Que nous réserve l'an 1938 ? Les Chambres fédérales expriment des vœux toujours plus pressants concernant la réduction des subventions ; elles ont adopté de nouvelles prescriptions plus sévères pour l'octroi de celles-ci. Il est inutile d'espérer le retour de la manne genevoise et neuchâteloise ; la décision de ces autorités cantonales est sans appel ; nous avons eu le regret de le constater une fois encore au printemps 1937. Exprimons donc notre vive gratitude au Départe-

ment fédéral de l'Intérieur et aux Départements de l'Instruction publique de Berne et Vaud, ainsi qu'à la S.P.R., qui continuent à nous jeter un regard compatissant et à nous tendre une main secourable.

La Commission connaît la vertu des adages :

« Aide-toi, le ciel t'aidera ».

« D'après ta bourse gouverne ta bouche ».

Du fait de l'incertitude d'un budget précaire, du fait aussi d'une grave maladie de son vénéré président, M. Fernand Jabas, à Court, la Commission a supprimé son assemblée annuelle en 1936 ; elle a réduit aussi de quatre pages le 34^e fascicule de son *Bulletin bibliographique*.
(A suivre.)

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

La S. P. V. a eu son assemblée générale le 30 janvier 1938 au Casino de Montbenon, à Lausanne, sous la présidence de M. Baumgartner, instituteur à Nyon. Malgré le temps inclément plus de 300 collègues avaient répondu à l'appel du Comité. M. Baumgartner souhaite à tous une cordiale bienvenue et salue la présence de MM. Laurent, inspecteur scolaire représentant le Département de l'Instruction publique ; Willemin, président de la Société pédagogique romande ; Grec, rédacteur du *Bulletin* ; Berner, président, et H.-L. Gédet, ancien président de la S. P. N. ; Duchemin, président de l'U. I. P. G. ; Huguelet, représentant des instituteurs du Jura bernois ; Bérard, délégué des instituteurs valaisans ; Fague, président des T. F. ; Chevallaz, directeur de l'Ecole normale ; Press, vice-président de l'Association des maîtres secondaires.

M. Baumgartner salue aimablement les représentants de la presse. Il rappelle le souvenir des membres disparus au cours de l'année et invite l'assemblée à se lever pour honorer leur mémoire. Il félicite deux anciens collègues, MM. J.-H. Addor et Eugène Amiguet, élus syndics de Lausanne et de Renens, et plusieurs instituteurs en fonctions ou retraités appelés à d'importantes fonctions publiques.

C'est la meilleure réplique qui puisse être donnée aux rares communes qui ont tenté de restreindre les droits des membres du corps enseignant.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Borloz, président du Comité central, donne connaissance de son rapport. Comme ce dernier paraîtra in extenso dans le *Bulletin*, nous nous abstenons d'en donner quelques extraits. Ce rapport longuement applaudi est adopté à l'unanimité.

Sont aussi adoptés les comptes de la S. P. V. après rapport des vérificateurs (M. E. Baechtold, Rossinières) et les comptes de la Caisse de secours, de la Caisse des prêts et des fonds spéciaux de la

S. P. V., rapporteur M. E. Vallon (Tolochenaz). Le budget, présenté par M. Grobéty, caissier, est adopté. Il prévoit une subvention de 800 fr. en faveur du musée scolaire, qui selon le rapport de M. Baudin (Eysins) sera enrichi de nombreuses acquisitions (collections, tableaux, diapositifs) pour le plus grand avantage des classes du canton. Un nouveau catalogue sera établi prochainement.

Le budget bouclant par un boni présumé de 235 fr., il est décidé d'abaisser la cotisation qui sera de 20 fr. pour 1938 au lieu de 21 fr.

Propositions des sections et vœux. La section de Vevey émet le vœu que la S. P. V. collabore plus activement tant à l'élaboration qu'à la revision des manuels d'enseignement. A cet effet, elle suggère que les commissions d'étude soient constituées d'entente avec le Département de l'Instruction publique et le Comité de la S. P. V.

Le Comité est d'avis que cette collaboration serait bienfaisante. Actuellement, la S. P. V. n'étant pas renseignée, ne peut faire entendre sa voix. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Quarante-huit membres du corps enseignant de la section de Lausanne émettent le vœu suivant :

« Les soussignés, estimant que la situation matérielle des instituteurs mariés et pères de famille est insuffisamment prise en considération, demandent à l'assemblée générale de charger le Comité central de mettre à l'étude dans le plus bref délai possible le problème des allocations familiales. »

Dans son préavis le Comité central fait remarquer que la réalisation de ce vœu qui, à première vue, peut paraître désirable, entraînerait de graves conséquences pour le corps enseignant. Il considère la question comme prématurée. Il faut tout d'abord faire abolir la diminution de 10 % sur les traitements.

Une très longue discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Borloz, Chevalley, Bauverd, Piot, Curtet (tous à Lausanne) ; H. Peitrequin (Goumoëns-la-Ville), Mme Masson (St-Livres), Serex, Mamin (Tour-de-Peilz), Berseth (Saubraz), Mayor (Nyon), Golay (Cossonay).

Finalement l'assemblée adopte à une forte majorité une proposition de M. Piot : faire étudier cette importante question par toutes les sections de la S. P. V. M. Grec (Vevey) demande en terminant qu'on examine aussi la question des examens de recrues. Il recommande à ses collègues les tableaux scolaires suisses.

M. Baumgartner remercie chaleureusement les deux collègues qui quittent le C. C.

« Mme Cornuz, dit-il, vous avez comme vos devancières, Mme Schenkel et Mlle Bally, fait honneur à vos collègues institutrices. Durant une année vous avez rempli la tâche ingrate d'archiviste puis pendant deux ans la place de correspondante au *Bulletin*.

Vous l'avez accomplie avec un cran admirable, une fermeté que vous ont enviée bien des collègues. Vous l'avez faite sans vous inquiéter du qu'en dira-t-on, ni des risques qui peuvent accompagner cette délicate fonction ; au nom du corps enseignant tout entier, je vous en félicite.

« Le collègue Borloz nous quitte également après trois ans passés au C. C. dont un an comme secrétaire et deux comme président.

« Chers collègues, vous savez la lourde responsabilité qui pèse sur les épaules d'un président S. P. V. Notre collègue a rempli sa tâche difficile avec tact, délicatesse et franchise, ce qui n'a pas exclu à maintes reprises la fermeté. Il a été serviable et affable et a fait également un gros travail au T. F. pour faire triompher nos justes revendications. Au nom de vous tous je remercie notre collègue pour tout ce qu'il a fait pour la S. P. V. ».

Le bureau de l'Assemblée est réélu par acclamation. En remplacement de Mme Cornuz et de M. Borloz, sont élus au Comité central : Mme J. Patthey (Faoug), par 212 suffrages, M. C. Gonthier (Bougy), par 142 ; M. Willenegger (Renens) comme suppléant.

A 17 heures, M. Baumgartner lève cette belle séance qu'il a dirigée avec sa maîtrise habituelle.

Le Secrétaire,
A. LAGNAZ.

PROMOTION

M. *Charles Sennewald*, depuis 20 ans maître de dessin aux Ecoles primaires de Vevey, vient d'être appelé à remplir les mêmes fonctions aux Ecoles secondaires de la localité ; il est remplacé en primaire par M. *Victor Goy*, instituteur à Vevey, titulaire du diplôme de dessin réglementaire.

M. Sennewald a su donner à l'enseignement du dessin une impulsion remarquable, non seulement chez les élèves bien doués, mais aussi — ce qui est plus difficile — dans les classes B. du degré supérieur. Aux regrets de le voir nous quitter, nous joignons nos félicitations et nos vœux pour qu'il trouve satisfaction accrue dans le nouveau champ de son activité.

L. Cz.

NÉCROLOGIE

† **Jules-Henri Blanc.** — Mourir dans la ville même, dans le village même, où l'on est né et où l'on a été élevé, n'est-ce pas là un de nos vœux les plus chers ? Ce fut le privilège de J.-H. Blanc qui naquit en 1874 à Lausanne et y mourut en janvier 1938.

Sorti de l'Ecole normale en 1893, il enseigna à Savigny jusqu'en 1906 et dès lors à Lausanne ; en 1932, il prenait sa retraite.

Instituteur averti, scrupuleux et bon, il avait su gagner l'affection de ses élèves ; aussi étaient-ils venus nombreux, il y a trois

semaines au temple de la Croix-d'Ouchy. Voyageur passionné, et fin observateur, sa conversation était un vrai régal.

Il était l'auteur de vaudoiseries très goûtées ; citons tout spécialement « Moille Margot à la montagne », pièce qui lui valut le succès.

† **Théophile Gardel.** — Le 8 décembre 1937, à St-Laurent, on rendait les derniers devoirs à Th. Gardel, collègue retraité depuis 1933.

M. Payot, pasteur, releva les qualités de pédagogue de cet homme courageux et probe qui, sous les cheveux blancs, avait gardé la vigueur et l'élan de la jeunesse.

Longtemps encore, à Beaulieu, on se souviendra de cette grosse voix qui faisait trembler les grands gamins mais qui savait se faire si douce avec les petits ; car Th. Gardel avait un cœur d'or.

B. BEAUVERD.

Th. G. avait jugé bon de nous quitter ; mais nous savons qu'il suivait avec intérêt les luttes, les efforts de la S. P. V., étant resté très attaché à ses collègues.

Ch. G.

† **Elisabeth Gottraux.** — Originaire de Chavannes-le-Chêne, notre collègue enseigna dans son village natal et commune d'origine de 1902 à 1932. C'est là qu'elle vient de s'éteindre après une vie des mieux remplies. Pédagogue intelligente et esprit cultivé, E. Gottraux était en plus une artiste. Elle a donné des leçons de musique à des élèves et constitué ainsi un petit orchestre de demoiselles. Elle a consacré aussi bien des heures à la peinture et traité avec bonheur nombre de paysages, tableaux qui rappelleront aux familles à qui elle les donna, non seulement le talent de celle qui les a signés, mais aussi le souvenir de l'excellente femme qui fut l'éducatrice des mamans actuelles et de leurs enfants.

† **Mme Thévenaz-Poirier.** — Retraitée depuis 1914, Mme Annette Thévenaz-Poirier s'est endormie à l'âge de 74 ans, à Yverdon sa ville natale, où elle enseigna pendant trente-deux ans. Que sa fille, notre collègue, trouve ici l'expression de notre profonde sympathie.

Ch. G.

† **Vincent Girod.** — Après une courte maladie, notre collègue s'est éteint dans sa 71^e année, à Ollon, où il passa presque toute sa carrière. En 1925, il prenait sa retraite après 35 ans d'enseignement.

Instituteur consciencieux, Vincent Girod ne borna pas son activité à sa classe, il se dépensa dans bien d'autres domaines : musicien excellent, il dirigea avec maîtrise les chorales d'Ollon et d'Aigle ; il fut membre puis président du Conseil communal ; il fit partie de plusieurs sociétés et pendant 25 ans fut organiste dévoué du temple paroissial.

Ce collègue, foncièrement bon et dévoué, était connu bien au delà de son district. Il a fait tout son devoir, sans autre récompense que la satisfaction du devoir accompli. Ch. G.

† **Marie Calame.** — A Gland, à l'âge de 81 ans, s'est éteinte Mme Marie Calame, membre honoraire de la S. P. V. Elle enseigna quatre ans à Duillier, trente-sept ans à Gland, et avait pris en 1918, une retraite bien méritée. Sur le cimetière, notre collègue Flück, de La Rippe, rappela le bel exemple laissé par Mme Calame et un groupe de collègues chanta *Sur la tombe d'un ami*. Un membre des autorités locales retraça la belle carrière de la défunte et apporta un suprême hommage de la communauté. Ch. G.

BUREAU DE PLACEMENT

Collègue vaudois désire placer sa fille (16 ans) dans une famille d'instituteur où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la tenue d'un ménage soigné.

Offres avec détails au Bureau de placement S. P. V., à *Faoug*.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

AVIS

I. Comme l'an dernier, et *sur la demande de l'U. I. P. G.*, le Département de l'Instruction publique adressera à chaque membre du corps enseignant une fiche indiquant le calcul de son *salaire réel* (montant légal du salaire moins les retenues diverses).

Cette fiche sera envoyée par la comptabilité du Département, dans le courant du mois d'avril.

II. Le caissier de la Section des Messieurs de l'U. I. P. G. rappelle que le paiement de la cotisation de 1938. (15 fr.) peut être effectué sans frais au compte de chèque I. 2658. On évitera ainsi les frais de remboursement. L. S.

ASSEMBLÉE DE LA C. I. A. DU 28 FÉVRIER

Un vote massif est venu couronner les efforts de la Commission de redressement financier. Nous devons nous en féliciter et remercier la commission de son travail persévérant. Le Conseil d'Etat a également approuvé le projet. Souhaitons que M. Perréard, qui s'est montré si compréhensif des besoins de notre caisse, saura convaincre le Grand conseil et que la C. I. A. renflouée, pourra sortir de la situation difficile où l'ont plongée des événements multiples, indépendants de la volonté de ses membres. L. S.

U. I. P. G. — DAMES

AVIS

Cours sur la Chansonnaie. — M. Mathil nous informe que le cours de chant du mercredi est interrompu. Le Département ne peut plus, pour le moment, mettre à sa disposition la salle où la leçon se donnait.

CONVOCATION

Assemblée générale. — Mercredi 30 mars, à 16 h. 45, S. II. Département de l'Instruction publique.

Ordre du jour :

1. Communications du comité.
2. Causerie de Mlle Ketty Yentzer : *Les vacances pour mères de famille.*
3. Rapport du groupe d'études pédagogiques : les épreuves de sélection de 5^e A.
4. Rapport sur les propositions de M. le Dr Rilliet : modification des vacances scolaires.
5. Propositions individuelles.

J.-M. L.

NEUCHATEL

FONDS SCOLAIRE

III

L'expert propose d'introduire dans la comptabilité du Fonds diverses modifications qui sont adoptées. Notons entre autres l'établissement d'une statistique indiquant les modifications survenant dans l'état civil des assurés, les causes de sortie, la nature et le montant des prestations par sexe.

Nous saisissons cette occasion pour inviter les membres du Fonds à faire part au secrétaire-caissier de tous les changements survenant dans leur état civil. Prière donc de signaler les mariages, les naissances des bébés roses, les décès, aussitôt que se produisent ces événements. Tous ces renseignements sont nécessaires lorsqu'il faut évaluer un risque quelconque, établir un bilan ; ils seront portés sur des fiches. Si celles-ci sont constamment mises à jour, on évitera l'envoi de 700 circulaires lorsque arrivera le moment d'une nouvelle expertise. La loi, du reste, fait un devoir à chacun de se conformer à cette formalité. L'article 7, dit en effet : « *Le Comité du Fonds doit tre tenu en tout temps au courant des modifications survenues dans l'état civil des assurés et dans celui de leurs familles ; les assurés répondent par leurs créances contre le Fonds de tout dommage qui pourrait résulter pour lui de déclarations inexactes ou incomplètes.*

Tout membre du Fonds qui ne se conformerait pas aux dispositions du présent article, sera en outre frappé d'une amende fixée par le Comité, pouvant s'élever jusqu'à vingt francs, suivant la gravité des faits.

Nous invitons, en passant, les assurés à signaler tous les changements survenus dans leur situation de famille depuis le mois de mai 1936, c'est-à-dire depuis la dernière enquête faite par voie de circulaire en vue de l'expertise du Fonds.

Une autre modification d'ordre comptable adoptée par le Comité, c'est le paiement des pensions par chèques postaux et non plus par

chèques sur la Banque cantonale neuchâteloise. Les intéressés réserveront sans doute le meilleur accueil aux facteurs fédéraux et ceux-ci sauront garder, nous l'espérons, toute la discrétion voulue.

Parmi les autres décisions prises dans la séance du 24 février, signalons que les membres en congé doivent payer leurs primes pendant toute la durée du congé. Les permissionnaires, en effet, restent membres du Fonds, puisque au moment de leur congé, on ne leur rembourse pas la part de leurs versements fixée par l'art. 8 de la Loi ; il est donc normal de les astreindre aux mêmes obligations que les assurés en activité de service.

J.-Ed. M.

NÉCROLOGIE

† **Jules Jeannet.** — C'est avec une profonde émotion que les collègues de Jules Jeannet apprirent sa mort, survenue dans la nuit du 21 au 22 février. Il n'y avait que quelques semaines qu'il avait dû quitter ses fonctions, et beaucoup ignoraient la gravité de son état.

Jules Jeannet fit ses études à Neuchâtel. Après un stade de deux ans comme remplaçant, à Gorgier, il fut nommé à la Nouvelle-Censière, classe de montagne intercantonale, dirigée aujourd'hui par une institutrice vaudoise. C'est dans ce poste isolé qu'il vécut, disait-il, les six plus belles années de sa vie. Appelé à Buttes, il y passa environ 29 années, ce qui fait un beau total de 37 ans d'enseignement. Très apprécié dans ce village dont il avait fait son lieu d'adoption, on lui fit des funérailles imposantes, au cours desquelles sa belle carrière fut rappelée dans plusieurs discours. Nous ne saurions mieux faire que de citer quelques extraits du bel hommage que lui rendit, au nom de la S. P. N., notre collègue Charles Guye :

« Jules Jeannet fut pour nous un bon collègue, un collègue en qui nous avions mis notre confiance. Sa nature extrêmement sociable, qui fut l'une des caractéristiques de sa riche personnalité, qui le poussait sans cesse à se donner aux autres, à porter les soucis et les fardeaux de ses semblables, l'avait fortement attaché à nos organisations professionnelles. Il était l'un des fidèles de nos séances régionales, de nos réunions cantonales, de nos congrès romands, toujours préoccupé de recueillir des connaissances, des moyens de perfectionnement dont il voulait ensuite faire bénéficier ses élèves, car il était un éducateur dans la véritable acception du terme. Pour lui, un enfant n'était pas seulement une intelligence à meubler et à cultiver, c'était avant tout un cœur à former, une conscience à affiner, un caractère à tremper, une âme à épanouir. »

Nous garderons précieusement dans nos cœurs le souvenir de ce collègue si bienveillant, si compétent et si dévoué.

G. D.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE POUR L'ÉCOLIER

(Suite)

Après les buts, les moyens, et, au centre de tout, la connaissance et l'amour de l'enfant.

...Nous trouverons un enrichissement d'un ordre très différent, mais d'un profit plus immédiat encore à certains égards, à nous approcher de nos collègues de l'école élémentaire. Car, nous l'avons dit, une nécessité prime aujourd'hui toutes les autres : celle de faire de nos écoles moyennes d'authentiques gymnases, dans lesquels le petit d'homme puisse s'entraîner à toutes les activités proprement humaines, développer toutes les aptitudes qui font l'homme. Or cela, c'est du maître élémentaire, de l'instituteur bien plutôt que du professeur de faculté, que nous pourrions l'apprendre, et c'est lui surtout qui nous aidera à résoudre les problèmes pratiques énumérés hier soir, en grêle, par notre collègue Enderlin.

Je ne puis qu'indiquer très sommairement tout ce que nous pourrions apprendre, concernant la conduite de la classe, de certains essais tentés par l'école élémentaire (essais où tout n'est pas à retenir sans doute, mais dont certains résultats sont concluants), sous le signe de l'école active, de la concentration, du système dit des contrats, etc. ; et l'avantage que nous aurions de nous inspirer, *mutatis mutandis*, de tant d'ingénieux dispositifs de travail mis au point dans certaines classes primaires « à plusieurs degrés », dans les classes montessoriennes, dans les diverses écoles nouvelles, à Porto-Maggiore, ou à Agno, dans l'admirable classe de Mme Boschetti, pour y créer une atmosphère... qui est exactement celle dans laquelle la personne peut s'épanouir.

Je ne puis non plus que rappeler le principe même qui est à la base de ces recherches et de ces réalisations (et qui formule si heureusement les conditions d'opération de ces humanités dont nous parlons ici), le principe d'auto-éducation : on n'instruit pas l'enfant, l'enfant s'instruit, dans le milieu adjuvant constitué par l'école, par développement endogène, guidé et dirigé, encouragé et soutenu par son maître. Et, de même, la découverte essentielle de Mme Montessori (que M. Enderlin rappelait ici hier soir) : la signification et l'utilisation de ce qu'elle appelle les périodes végétatives ou critiques. Il y a là des valeurs pédagogiques que nous ignorons trop communément, et que nous aurions grand profit à étudier, en toute ingénuité et sympathie, dans les classes élémentaires où on s'en inspire, au lieu de toujours « guigner » vers l'enseignement *ex cathedra* des professeurs de Faculté.

Tout cela, à vrai dire, nous pourrions le trouver dans des livres ; mais, à fréquenter personnellement l'instituteur, nous apprendrons des choses précieuses. Car, du fait qu'il n'est en aucune mesure un spécialiste, qu'il n'est donc pas exposé, comme nous le sommes, à aimer les mathématiques, le latin ou la chimie qu'il enseigne à ses élèves, plus que ses élèves eux-mêmes, le maître de l'école élémentaire tombe moins fréquemment que nous dans la faute dont j'ai dit qu'elle était la plus constante et la plus préjudiciable à l'opération des humanités : la confusion entre la fin et les moyens par lesquels on s'applique à la réaliser. D'ailleurs, enseignant tout (j'en sais bien l'inconvénient, mais

mon propos n'est, en ce moment, que d'en signaler l'avantage), le maître de l'école élémentaire, en contact toute la semaine avec la trentaine ou la quarantaine d'enfants qui lui sont confiés pour 2, 3 ou 5 ans, les connaît généralement mieux que nous ne connaissons, nous, nos élèves, et arrive plus souvent que nous à discerner toutes leurs aptitudes et toutes leurs lacunes, à les connaître donc comme personnes virtuelles, et non pas seulement comme latinistes ou mathématiciens en herbe.

Du fait aussi que la note et la préoccupation de la note (qui introduisent trop souvent dans nos gymnases un esprit si contraire à l'opération des humanités qu'ils prétendent administrer) restent, dans l'école élémentaire, communément, à l'arrière-plan (simple renseignement à l'intention des parents, et non facteur déterminant de la carrière future), cette école constitue souvent un milieu plus favorable à ce que nous avons reconnu comme une des tâches essentielles de l'information humaniste : la culture des sentiments altruistes, l'entraînement à la vie communautaire. Ouvrant ainsi dans des conditions plus propres à l'opération des humanités, et, en quelque mesure, dans cet esprit de gratuité qui leur est essentiel, il arrive assez souvent que le maître élémentaire possède à un plus haut degré que certains d'entre nous, les deux vertus les plus indispensables au maître d'humanités, en regard des exigences de ce que j'ai appelé le deuxième moment de l'information humaniste : la connaissance de l'enfant et l'amour de l'enfant.

La connaissance et l'amour de l'enfant (il n'y a pas de connaissance intime sans amour), cette connaissance et cet amour qui ont fait de Pestalozzi, malgré l'insuffisance de sa science, un des plus extraordinaires maîtres d'humanités qui aient jamais œuvré dans ce pays, voilà donc ce que nous trouverons, à un degré de pureté émouvant, chez certains de nos collègues de l'enseignement élémentaire. Croyez-m'en, si vous n'avez pas eu l'occasion de le constater vous-même. Directeur, pendant quelques années, d'un groupe d'écoles primaires et secondaires, j'en parle par expérience, et non de chic. Et, permettez-moi de le dire ingénûment (nous sommes ici, non pour adresser au Ciel la prière du Pharisien, mais pour chercher le mieux en toute humilité), cette connaissance et cet amour de l'enfant, c'est, non pas ce qui nous manque, mais ce dont nous n'avons pas encore assez ; c'est ce que nous devons nous appliquer à cultiver et à développer en nous à un degré toujours plus élevé.

M. BESSON.

LA RYTHMIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Qu'est-ce à dire ? La rythmique, science du rythme, doit-elle faire l'objet d'une étude spéciale dans l'enseignement primaire ?

A cette question, nous ne pouvons répondre que par l'affirmative, même si cette discipline ne devait pas atteindre un développement pareil à celui que préconise Jaques-Dalcroze¹. Sans doute, nous convenons que les programmes de nos écoles primaires sont ainsi faits qu'ils ne laissent, en rognant ici ou là, qu'une faible marge pour y introduire de toute pièce un enseignement de la rythmique ;

¹ Voir E. Jaques-Dalcroze : *Le rythme, la musique et l'éducation et Méthode de gymnastique rythmique*. Jobin, éd., Lausanne.

nous savons aussi que la préparation du corps enseignant dans ce domaine est actuellement insuffisante, — la rythmique n'ayant pas encore fait, dans la plupart de nos écoles normales, une entrée officielle, — mais, il n'en reste pas moins que la question d'une éducation rythmique dans les écoles demeure toujours ouverte¹.

Pour apporter à cet important problème une solution pratique et immédiate, nous pensons que c'est l'élément « métrique », partie intégrante du rythme dont il est issu, qui doit faire l'objet d'une étude spéciale et cela dès le premier âge.

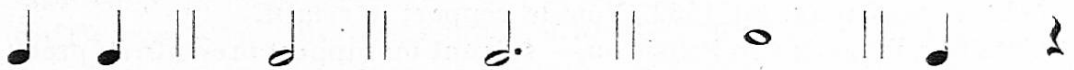
La technique en est facile, sûre, en même temps que plaisante, parce qu'ici, tout est mouvement et que l'on utilise dans tous les exercices, la marche, les arrêts, les mouvements des bras, les accents marqués avec le pied.

Dès les premières leçons, la discipline imposée s'accomplit dans la joie la plus complète, si bien que, petit à petit, cette expression de l'ordre qu'est la mesure pénètre dans le corps et l'âme de l'enfant et crée des automatismes précieux dont le bénéfice, par la suite, ne manquera pas de se faire sentir dans les exercices de lecture musicale.

La création de réflexes utiles donne aux élèves le sens physique de la durée ; il établit chez eux la relation existant entre une valeur de note et sa réalisation plastique ; à ce moment-là, ils ont découvert la mesure. *Découvrir* : on ne devrait faire que cela en pédagogie.

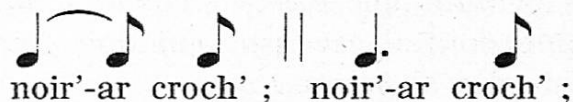
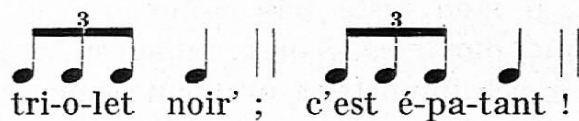
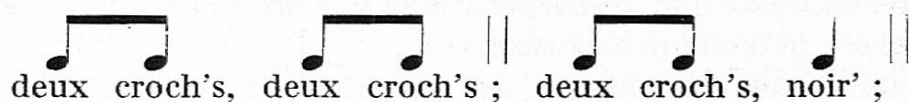
Nous ne pouvons présenter ici qu'un résumé schématique d'exercices qui ont fait l'objet d'un cours que nous avons donné à un groupe d'institutrices de l'école enfantine et du degré inférieur de l'école primaire. Ce tableau, sans doute incomplet, est livré à la sagacité du lecteur qui pourra l'élargir, le compléter, selon les besoins.

1. Marche lente, en avant (jeu de la promenade).
2. Marche lente, en arrière (jeu de l'écrevisse).
3. Marche en avant, avec arrêts au commandement de « hop » (jeu de l'automobile).
4. Marche en avant, avec *accelerando* ou *rallentando* (agogique).
5. Marche en avant, en accentuant avec le pied tous les 2, 3 ou 4 pas.
6. Marche en battant les mesures à 2, 3 ou 4 temps avec les bras.
7. En station debout ou assise, exprimer, en frappant dans les mains ou avec le pied, les durées qu'on dénommera :

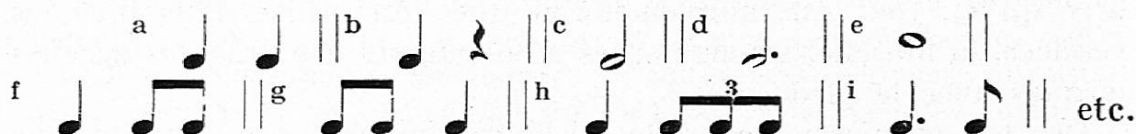

noir', noir' ; blan-anch' ; blan-an-anch' ; ron-on-on-ond' ; noir', soupir.

¹ En Suisse romande, à Genève, par exemple, un enseignement de la rythmique, principalement chez les enfants arriérés, donne d'excellents résultats.

8. Les divisions binaires et ternaires s'exprimeront :



9. A l'aide du tableau ci-dessous,



faire une revision des notions apprises en désignant avec la baguette l'un des groupes a, b, c, etc., dans un ordre quelconque.

10. Gammes chantées sur des « groupes rythmiques » désignés à l'avance. Ex. :



Si on laisse de côté le schématisme qui s'attache à ce tableau, il n'en reste pas moins qu'il donne une idée assez complète du but poursuivi.

En conclusion, et en s'appuyant sur les expériences qui ont été faites en maints endroits, nous pouvons affirmer que la méthode de gymnastique rythmique de Jacques-Dalcroze peut apporter à la pédagogie des éléments d'une valeur incontestable¹. Ouvrons-lui donc toutes grandes les portes de nos écoles².

LS HÄMMERLI.

COMMUNIQUÉS

ÉCHANGE DE VACANCES POUR LA JEUNESSE

Depuis nombre d'années, « Pro Juventute » compte parmi ses activités l'échange de vacances pour la jeunesse. Cet échange s'effectue surtout entre les diverses régions linguistiques de la Suisse, mais aussi entre notre patrie et des pays tels que la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Hongrie, la Suède, l'Allemagne, etc.

¹ Nous l'avions déjà dit lors du 23e Congrès de la Société pédagogique romande, à Montreux, en 1932. Voir le rapport y relatif.

² Ferait-on moins qu'en Russie où, — suivant un rapport présenté au premier Congrès international pour l'éducation musicale, à Prague en 1936, — la rythmique est enseignée, dès l'âge de 8 ans, par des « Maîtres de musique pour les enfants » ?

Quel est le but de cet échange ? Il veut donner aux jeunes la possibilité de parler quotidiennement une langue étrangère et l'occasion de se familiariser avec les us et coutumes de peuples étrangers.

Chacun — jeune fille ou jeune homme — peut s'inscrire pour un tel échange de vacances. Le séjour, d'au moins quatre semaines, peut être de plus longue durée. Les échanges s'effectuent, autant que possible, entre des familles de condition analogue. Des informations précises sont prises dans chaque cas.

Les échanges peuvent avoir lieu en même temps ou se succéder. Chaque famille reçoit, lors de l'inscription, les directives nécessaires. Pour de plus amples renseignements, pour toutes demandes de prospectus, ainsi que pour les inscriptions, s'adresser à « Pro Juventute », « Vacances suisses pour la jeunesse », Seilergraben 1, Zurich.

LE COURS NORMAL DE SCHAFFHOUSE ET L'ÉCRITURE NOUVELLE

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire a réintroduit cette année dans son programme le cours d'écriture nouvelle — méthode suisse.

Chez nous, l'écriture nouvelle est ou totalement ignorée ou très mal connue. Il arrive même qu'ici ou là on tend de l'engager dans une fausse voie. La « méthode suisse » est le fruit d'expériences longues, sérieuses et probantes. Elle est parfaitement au point et elle vient d'être définitivement adoptée par 14 cantons.

Autorisés par le Département de l'Instruction publique, nous l'enseignons depuis quelques années dans nos classes à plusieurs degrés — 4^e à 7^e année — *nous sommes enchantés*.

Nous engageons vivement nos collègues à profiter de l'occasion qui leur est aujourd'hui offerte de rénover un enseignement dont les résultats sont si décevants. Ils seront bien vite récompensés de leur effort et enfants et parents leur en seront reconnaissants.

Chers collègues, inscrivez-vous au cours d'écriture de Schaffhouse.
Valangin et Coffrane, le 20 mars 1938.

Jean MAILLARD.

B. PERRENOUD.

PLACEMENT DE VACANCES DES ENFANTS SUISSES DE L'ÉTRANGER

Depuis 20 ans, la Fondation « Pro Juventute » a permis à 29 000 enfants suisses de l'étranger de venir passer des vacances dans leur patrie. Cet été, elle se propose d'inviter environ 1300 enfants.

Pour autant que faire se pourra, ces enfants seront placés gratuitement dans des familles. Un tel placement ne signifie pas seulement une importante économie des moyens financiers de la Fondation, mais encore la meilleure manière de faire connaître à nos petits com-

patriotes leur pays, et de leur apprendre à en aimer la vie, les traditions.

Comme il est particulièrement difficile à la Fondation — que de nouvelles tâches sollicitent sans cesse — de trouver elle-même des places gratuites, une nouvelle organisation, le « Secours aux Suisses », se chargera de la campagne de propagande. Le « Secours aux Suisses » compte des sections dans les différents cantons. « Pro Juventute » s'abstiendra donc de faire une action directe. Mais les voyages, le placement et leur surveillance restent entre ses mains.

La Fondation recommande chaleureusement l'activité du « Secours aux Suisses » à tous les amis des enfants suisses de l'étranger.

EST-CE UN SACRIFICE ?

S'il est un devoir de charité humaine qu'il faille mettre au tout premier plan, c'est bien celui que nous avons à l'égard des infirmes et des anormaux. Songeons aux souffrances de nos frères estropiés, arriérés, épileptiques, sourds ou aveugles et à l'angoisse des leurs, s'ils ne peuvent leur assurer les soins nécessaires. Un cœur à la bonne place ne peut rester insensible devant le fait que tous les biens dont il jouit sont refusés à d'autres.

A tous ces déshérités, il faut apporter avec cet amour clairvoyant qui agit à bon escient et sans se laisser décourager le réconfort moral qui leur aidera à supporter leur triste sort. Mais il faut aussi leur donner la possibilité, lorsqu'ils sont encore jeunes et susceptibles de se développer, de recevoir les soins et l'éducation appropriés à leur état, puis d'apprendre un métier qui les incorporera dans la mesure du possible à la vie du pays. Aurions-nous le droit de nous désintéresser d'eux, de les laisser éternellement en marge de la vie, ignorants ou aigris, alors qu'ils sont des hommes comme nous, capables d'être des membres utiles de la société ? Non, nous ne le pouvons pas. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à répondre de bon cœur à l'appel de l'Association suisse « Pro infirmis », en achetant la série de cartes qu'elle vend actuellement à leur profit. Ce n'est pas un sacrifice que nous ferons, c'est un devoir que nous accomplirons.

TEXTES

AU CANADA

La bête errante. ...Au loin s'étend la Solitude déserte. Il y a là tout un pays non frayed, grand comme les Etats-Unis, avec ses énormes forêts, ses lacs qui ne sont sur aucune carte, ses terrains déserts, ses montagnes et ses cours d'eau plus larges encore que le fleuve Hudson. Là, n'importe quel jour d'été on rencontre l'orignal (élan) et l'ours, vrais seigneurs de la forêt. Des milliers de caribous (rennes) errent par troupeaux parmi les bois et les terrains arides ; des loups les guettent. Les gloutons, dont la forme est demeurée la même depuis d'anciennes périodes géologiques, les martres, les

loutres, l'hermine, les rats musqués, les lynx, les renards, les castors y mènent leurs entreprises diverses. Les Indiens des bois, dont les sens sont subtils et la vie primitive, habitent des wigwams de peau ou d'écorce, tendent des pièges, pêchent et effectuent de longues migrations, comme les oies sauvages, en suivant leur instinct...

Nuit. La nuit devint silencieuse. Le feu brûlait lentement entre les bûches. Les bêtes de la forêt s'arrêtaient pour le regarder, et leurs yeux s'éclairaient de flammes aussi brillantes que celles du foyer. Une chouette s'installa tout près et cria. L'intense palpitation lumineuse de l'aurore boréale paraissait fantastique dans le silence. Les bois étaient peuplés de forces occultes, puissantes, émanant de la présence inconnue qui guettait ces hommes. Le Nord tranquille qui attendait son heure se glissa près du camp : une bande de loups arriva...

Raquettes. Dick coupa et façonna lentement de longues bandes de bois de tamarack. Il était très méticuleux dans le choix des morceaux qu'il prenait et taillait soigneusement en pointe. Il en mena un à bonne fin. Il le travailla, assouplit le bois vert, le fit passer à la vapeur pour le rendre plus flexible, le courba en arc et arriva à faire rejoindre les deux extrémités ; il obtint ainsi la forme d'une raquette. Il fixa cette forme au moyen de deux morceaux de bois en croix, attachés ensemble par des bandes de caribou brut mouillées d'eau tiède... Dick se mit ensuite à préparer les cadres des raquettes. Il fit rougir l'extrémité d'acier de sa baguette de carabine pour percer, dans le bois, des trous qui maintiendraient les bandes de peau tissées. On emploie la peau brute du caribou, car elle se resserre lorsqu'elle est mouillée alors que les autres cuirs se relâchent. Au-dessus et au-dessous des morceaux de bois en croix, il plaça un tissu serré et, dans l'intervalle, un tissu plus lâche que la neige désagrégée pourrait traverser... Bientôt les trois paires de raquettes munies de leurs courroies furent suspendues aux branches protectrices d'un sapin.

Camp indien. Les hommes fumaient, assis près du feu principal ; c'était l'heure de la détente. Au reflet de la flamme, leurs figures bronzées, aux traits fortement accusés ou régulièrement beaux, s'éclairaient de bonne humeur. Ils causaient et riaient à voix basse. Leur parler, aux longues syllabes sifflantes et zézayantes, ressemblait étrangement à quelque bruit de la nature : crépitement du feu, son de la forêt ou murmure des torrents. Ils causaient des hasards des bois, de la visite prochaine à leurs frères, les Ojibways, pour qui ils avaient apporté leurs costumes de cérémonie, en peau de renne, enfermés précieusement dans des sacs.

Echos. La forêt entière semblait pleine de choses mystérieuses qui passaient par à-coups brusques et sonores, comme les bonds

d'un homme qui, sous le feu des balles, se précipiterait d'un abri sous un autre. Le bruit des feuilles découvrait la présence de toutes les créatures. L'ennemi aux aguets en profitait. L'homme en marchant était stupéfait de la résonance disproportionnée et extraordinaire de chacun de ses mouvements. L'instinct le forçait à s'arrêter, à attendre que cette rumeur prît fin pour pouvoir reprendre sa marche habituelle, silencieuse, à travers la forêt. Et le silence tombait si subit que l'homme croyait sentir derrière lui l'haleine de quelque être invisible...

(Extraits de *Terres de Silence*, par St. Edw. White. Librairie Stock.)

LES LIVRES

Le Jura fantastique (Légendes neuchâteloises), par Jean Gabus, éditions de la Baconnière.

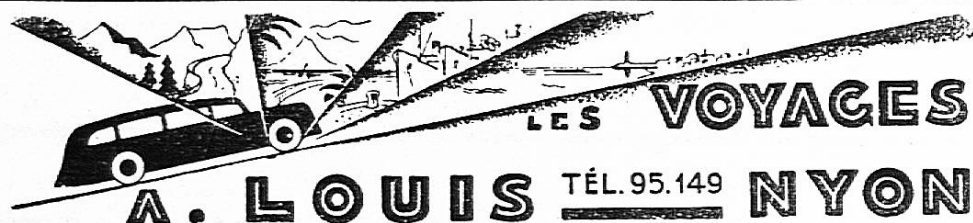
Après les légendes de la Béroche, ce pays du bon vin, de la prune et du kirsch et des franches ripailles, cette joyeuse terre de vigneron et de riches paysans, voici d'autres légendes : celles du Jura. Peut-être que des poètes sauraient les écrire avec de jolis mots, de jolis mots qui chantent. Mais alors, ils mentiraient ! Ils trahiraient leur terre ! Car ces légendes sont nées en plein Jura et leur âme ? elles l'ont volée à ces mécréants de sapins qui se dressent contre le ciel comme un défi à ces pâturages hargneux hérissés de rocailles et de sapelots. Quant aux hommes qui les racontent, ces histoires, ils manient mieux la charrue et le fouet que la musique enjôleuse des phrases. Ce sont de rudes paysans, taillés d'une seule pièce, des paysans qui parlent avec de grands mots tout crus.

La petite pension de montagne, par William Thomi, lauréat du grand prix du roman-feuilleton. Un volume in-8° couronne : broché, 3 fr. 50, relié, 6 fr. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Le nouveau livre du lauréat de notre grand prix littéraire romand décrit la vie d'une pension-famille où l'amour est venu s'installer à la table d'hôte parmi les convives que l'été y a réunis. Une jeune fille, entend sa voix que les ruisseaux et les bois multiplient autour d'elle et la suit jusqu'au sommet dressé dans le ciel bleu d'où les cœurs ne reviennent pas.

C'est donc une histoire d'amour. La montagne y est aussi un personnage et tous les arbres, toutes les plantes, tous les animaux... La montagne donne aux hommes et à leurs sentiments leur vraie mesure. Ce qui est petit, elle le rapetisse et elle donne de l'ampleur à tout ce qui est beau et fort. Pour elle un précipice est parfois petit ; et aussi grande que le ciel une petite fleur qui naît sur ses bords.

William Thomi sait dessiner ses caractères. Il nous donne un livre de poète et de moraliste qui sait observer les gens et les choses.



Un voyage au Midi - Côte d'Azur - Riviera italienne
8 jours (6-13 avril) **tout compris fr. 185.-**

PAQUES 1938 : magnifiques circuits 2 et 4 jours.
Demandez programmes détaillés et tous renseignements.

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Exa-
mens préalables - Raccordement
aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés univer-
sitaires - Trente élèves - Petites
classes mobiles - Références à
disposition.

**Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin
et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.**

Institut évangélique de jeunes filles, Horgen

ÉCOLE MÉNAGÈRE fondée en 1897.

Sur désir, enseignement en langues étrangères. Musique. Demandez prospectus illustré.

OUVERTURE DES COURS : 1^{er} MAI ET 1^{er} NOVEMBRE.

Cours d'une année et de 5 mois.

Corps enseignant diplômé.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas

Wangen an der Aare

Étude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne.
Cours commerciaux. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes.
S'adresser à la Direction.

"Trautheim" Berthoud

Pensionnat-famille dist. pour jeunes filles. Étude approfondie de l'allemand. Langues modernes. Ménage. Musique, Sports. Cours de toute durée et à toute époque. Séjour de montagne. Exc. références. Prosp. par Mlle Cl. Maurer.

La Grotte aux Fées St-Maurice

Une des merveilles de la nature. 500 m. dans le rocher. Cascade et lac illuminés. Grands jardins ombragés pour pique-nique. Restauration. Guide. Prix réduits pour écoles et sociétés. Tél. 45. Se recommande J. Amacker.

LES RAMEAUX - PAQUES

OFFREZ

LE

PSAUTIER ROMAND

*Livres de prières - Rappelle-toi
Bibles - Nouveaux Testaments*

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme, Demandez prospectus gratuit à Ecole de commerce Gademann, Zurich.

Empaillage

de tous les ani-
maux pour écoles

Fabrication de

Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LES RAMEAUX PÂQUES

**OFFREZ DES LIVRES
CE SONT LES CADEAUX
LES PLUS APPRÉCIÉS**

*Bibles - Nouveaux Testaments - Psautiers
Livres de prières - Rappelle-toi*

LIBRAIRIE PAYOT

*LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE*